

CONSTITUTION DU DOSSIER

relatif à l'admission en formation préparant au
Diplôme d'Etat d'Aide- Soignant

I.F.A.S. SAINTE MARIE
9337, route de St Laurent
Quartier Plan du Bois
06610 LA GAUDE
Tél : 04.93.13.70.80 ou 82
<https://ifsisainte-marie.ahsm.fr/>
mail : ifsisaintemarie@ahsm.fr

pour les candidats apprentis
DATE LIMITE DE DEPOT le 31 juillet 2024

PIECES ADMINISTRATIVES

- La présente fiche d'inscription fournie par l'institut, dûment remplie
- 1 véritable photo d'identité récente
- 1 enveloppe format A4 autocollante avec votre nom, prénom et adresse, affranchie pour 120 g
- ABSENCE DE FRAIS D'INSCRIPTION

PIECES DU DOSSIER

- 1 Copie pièce d'identité en cours de validité certifiée conforme par vous-même
- 2 Une lettre de motivation **manuscrite** (écrite à la main)
- 3 Votre **curriculum vitae**
- 4 Une **copie du contrat d'apprentissage signé ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage.**
En l'absence de cette pièce afférente à un contrat d'apprentissage, le dossier ne sera pas examiné et le candidat devra déposer un dossier d'inscription à l'épreuve de sélection.
- 5 **Si vous êtes titulaire d'un diplôme ou scolarisé(e) :**
 - Copie du (des) diplôme (s) certifié(s) conforme(s) par vous-même
 - Copie de vos relevés de résultats, appréciations ou bulletins scolaires certifié(s) conforme(s) par vous-même traduits en français par un traducteur assermenté si originaux en langues étrangère
- 6 **Si vous travaillez ou avez travaillé :**
 - Attestations de travail accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de ou des employeur(s)
- 7 **Pour les ressortissants hors Union européenne :**
 - Une attestation de niveau de langue française (requis B2)
 - Un titre de séjour valide pour toute la période de formation
- 8 **Tout autre justificatif** valorisant un engagement ou une expérience personnelle en lien avec la profession d'aide-soignant

ATTENTION : tout document demandé « manuscrit » sera rejeté s'il est remis sous forme dactylographiée et entrainera un 0 sur 20 au dossier pour non-respect des consignes

Cette fiche d'inscription est à compléter et à remettre au Centre de Formation d'**Apprentis (CFA)** choisi : CERFAH ou CLARIANE, chargé de la transmettre à l'IFAS accompagnée de toutes les pièces justificatives mentionnées pour solliciter l'inscription auprès du Directeur de l'IFAS SAINTE MARIE.